

LA CLEF
DE LA
SOMME THÉOLOGIQUE

DE
SAINT THOMAS D'AQUIN

HISTORIQUE, ANALYSE ET APPRÉCIATION

PAR
M. J. RIBET

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE
DIRECTEUR AU GRAND SÉMINAIRE DE LYON



PARIS
LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES
RUE CASSETTE, 15

—
1883

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2024.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

LA CLEF

DE LA

SOMME THÉOLOGIQUE

DE

SAINT THOMAS D'AQUIN

A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR SOURRIEU

ÉVÊQUE DE CHALONS

FILIAL ET RESPECTUEUX HOMMAGE

APPROBATIONS ÉPISCOPALES

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL CAVEROT

ARCHEVÊQUE DE LYON

Cher Monsieur,

Vous voulez bien me communiquer le travail que vous venez de rédiger sur la Somme de saint Thomas d'Aquin, et que vous appelez avec raison LA CLEF de cet immortel chef-d'œuvre du maître. Pour l'aborder avec fruit, il ne suffit pas, chacun le sait, de l'avoir entre les mains, mais il faut encore et surtout savoir s'y reconnaître. Faute d'un guide, cette forme, cette marche inaccoutumées effarouchent et découragent les commençants, et le livre théologique par excellence devient pour eux comme un labyrinthe où il leur est impossible de se retrouver.

Après avoir traité d'une manière si intéressante de la *Mystique divine*, vous rendez un nouveau service à la science ecclésiastique en initiant les élèves de nos séminaires et le jeune clergé à la théologie de l'Ange de l'École.

Cette courte exposition ne révèle pas seulement l'admirable structure de la Somme théologique, mais en même temps, grâce à l'analyse qui l'accompagne, elle met le lecteur en état de l'étudier sur tous ses points, de la con-

sulter en toutes ses parties et de se rendre compte constamment de l'ensemble et des moindres détails.

Je ne puis donc qu'applaudir au dessein que vous vous êtes proposé, en louer l'exécution, et c'est de tout cœur que je bénis l'œuvre et l'auteur.

† L.-M. CARD. CAVEROT, ARCH. DE LYON.

Lyon, 4 mars 1883.

LETTRE DE MONSEIGNEUR GRIMARDIAS

ÉVÊQUE DE CAHORS

Cahors, le 14 mars 1883.

Monsieur l'Abbé,

Je viens de parcourir la *Clef de la Somme de saint Thomas* que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et je vous félicite de ce nouveau travail. Il pourra donner aux jeunes étudiants en théologie le désir de pénétrer dans ce vaste arsenal de la science théologique tant recommandé par Sa Sainteté Léon XIII; il les y invitera même en leur offrant de leur servir de guide. En leur montrant le plan général du grand docteur, votre ouvrage sera pour eux plus qu'une clef; il sera un flambeau qui éclairera leur marche et facilitera leurs recherches.

Je bénis donc l'œuvre et l'ouvrier, et suis votre bien affectionné,

† PIERRE, ÉV. DE CAHORS.

LETTRE DE MONSIEUR PERRAUD

ÉVÊQUE D'AUTUN

Autun, le 23 mars 1883.

Monsieur,

Je n'ai trouvé et n'ai pu lire qu'à mon retour de Mâcon, où j'ai été faire une mission pour les hommes, votre *Clef de la Somme de saint Thomas*.

Cet opuscule me paraît de nature à faire aimer et à faciliter l'étude de ce grand monument de la science théologique, et je ne doute pas que nos séminaires de France ne fassent à votre travail tout l'accueil qu'il mérite.

Veillez agréer l'expression de tous mes sentiments dévoués en N.-S.

† ADOLPHE-LOUIS, ÉV. D'AUTUN.

LETTRE DE MONSIEUR SOURRIEU

ÉVÊQUE DE CHALONS

Mon cher ami,

Vous appartenez à ce groupe de théologiens qui, non contents de répandre la lumière et la vie dans nos écoles, impriment publiquement à la science chrétienne un mouvement, une autorité, un éclat dont la France ecclésiast-

tique est fière. Celle-ci connaît déjà votre nom : ses représentants les plus illustres assurent qu'il sera désormais inséparable de la théologie mystique.

Après avoir donné au Clergé un ouvrage considérable et de longue haleine, vous lui offrez un court, très court opuscule intitulé : LA CLEF DE LA SOMME THÉOLOGIQUE DE SAINT THOMAS D'AQUIN. Nul n'était désigné plus que vous pour nous initier à ce grand esprit : par l'ordre, par la méthode, par la précision et par la clarté, vous êtes de sa famille. La Somme théologique est le palais du Maître : ce palais, vous l'avez assez longtemps admiré, habité, parcouru en tous sens, pour vous en faire l'introducteur.

En preuve, votre analyse claire, intelligible, attrayante, où le fond, la forme et la structure de la Somme sont mis en relief. Au lieu d'une simple dissection, c'est une ordonnance large et presque ornée dont la vue attire, parce qu'elle promet et les jouissances attachées à la synthèse, et celles qui naissent de la variété des détails. Vous nous rendez impatients d'étudier la *Somme*, de contempler dans la première partie la majesté de Dieu et la beauté de ses œuvres ; dans la seconde, les richesses morales ; dans la troisième, la philosophie surnaturelle de la rédemption et des sacrements. Même en nous disant ce qui manque à la dernière, vous éveillez cette curiosité respectueuse et mélancolique qu'inspire la vue d'un beau monument inachevé, et inachevé parce que la mort, ordinairement sévère pour l'homme de génie, brisa prématurément la main de l'ouvrier.

Tout le monde parle de la Somme de saint Thomas, on ne peut compter ni ses admirateurs de commande, ni même ses acheteurs ; ses lecteurs sont plus rares. Cela tient peut-être à ce que, pour le grand nombre, ce livre, c'est l'énigme ; le sphinx qui en écarte les curieux n'est pas seulement à la porte : pour beaucoup, il est dehors, il est dedans, il est partout. Grâce à vos indications, l'énigme ne sera plus nulle part, et la Somme de saint Thomas aura plus de lecteurs.

Vous avez compris que le Clergé, composé presque uniquement de pasteurs, la lira, non à la façon continue des savants, page par page, avec une constance ininterrompue; mais à la façon des glaneurs, pour butiner au gré des circonstances, selon qu'il convient pour préparer les prênes, ou le catéchisme, ou la direction. C'est pourquoi vous lui indiquez une méthode simple pour trouver sans tâtonnement la doctrine qui convient à chaque sujet. On peut dire avec confiance au moraliste comme au prédicateur, en leur présentant votre manuel : Interrogez d'après cette méthode, et saint Thomas vous répondra toujours.

Mais tous n'échapperont pas à la séduction que vous leur préparez; plusieurs voudront suivre jusqu'au bout toute la trame du livre. Les belles doctrines ont leur entraînement, quand une fois elles ont saisi l'esprit. Votre synthèse a tout ce qu'il faut pour produire cette illumination attractive; elle déroule dans une clarté remarquable la conception fondamentale de ce grand ouvrage, ses vastes lignes, tous ses divers points de vue et leur harmonie, et cela en un petit nombre de pages rapides, condensées, succinctes, trop succinctes peut-être.

Était-il impossible d'introduire dans votre opuscule quelques échantillons de la doctrine thomistique pris parmi les plus précieux, comme ornement, comme simple appât, et aussi comme complément? Et s'il importait de conserver à votre ouvrage son extrême brièveté, valait-il mieux faire porter l'économie sur les éloges, au profit des explications didactiques, pour ce motif que tout lecteur est déjà gagné à l'admiration de saint Thomas plus qu'à la résolution de l'étudier? Je ne sais, mais assurément tout jeune prêtre lira avec plaisir et avec fruit vos pages sobres et claires.

Elles ont eu pour moi un charme particulier, parce qu'elles sont un ressouvenir de nos tête-à-tête d'autrefois dans notre pays natal, tantôt le long de nos vallées luxuriantes, tantôt sur les pentes de nos jolis mamelons. Je vous vois encore emporté par vos élans de causeur théo-

logien, mettre la verve au service de la science, et par le spirituel paradoxe des formules donner aux pensées justes un relief original. Goûterons-nous jamais de tels plaisirs en de tels loisirs? Dieu le sait. Les sociétés troublées infligent tour à tour au prêtre deux sorts contraires : aujourd'hui elles le rivent aux devoirs de la lutte, et c'est sans trêve; demain, ce sera peut-être le repos forcé par voie d'ostracisme, sans autre liberté que celle d'offrir à la vérité chrétienne un culte solitaire, à voix basse, dans le sein de l'amitié.

Cher auteur de *la Clef de saint Thomas*, je bénis votre œuvre, j'en bénis l'intelligent ouvrier.

† GUILLAUME-MARIE, ÉV. DE CHALONS.

Châlons, 17 mars 1883.

PROLOGUE

Saint Thomas d'Aquin a toujours été regardé comme la gloire et la lumière de la théologie chrétienne. Mais en ces derniers temps, à la parole du souverain Pontife Léon XIII, il s'est encore fait pour les œuvres et les doctrines de l'Ange de l'École une heureuse recrudescence d'admiration, qui a déjà contribué au renouvellement des études sacrées.

La SOMME THÉOLOGIQUE suffirait seule à justifier cet enthousiasme et ces résultats. Dans les quarante-neuf années qu'il vécut (1226-1274), disons mieux, dans le court espace des vingt dernières années de sa vie, Thomas d'Aquin composa un nombre considérable d'écrits sur la philosophie, la physique telle qu'on la connaissait de son temps, les divines Écritures, la théologie et divers sujets de circonstance. En chacune de ses œuvres, on reconnaît le maître ; mais c'est principalement dans la

SOMME THÉOLOGIQUE qu'il a marqué sa puissante empreinte et résumé son prodigieux savoir.

Ce volumineux ouvrage, véritable arsenal de la science théologique, si simple soit-il dans sa conception, sa marche et ses derniers détails, épouvante parfois les commençants, et demeure ainsi pratiquement inconnu à plusieurs. Le présent opuscule a pour objet de signaler au jeune clergé cet incomparable monument, de lui en faire admirer l'originalité, l'ampleur, la richesse, et, pour lui en faciliter l'exploration, d'en dessiner les grandes lignes avec leurs ramifications principales, de décrire l'aspect majestueux de l'ensemble et l'admirable variété des détails, l'ordonnance toujours égale, belle, simple et lumineuse.

Nous croirions avoir bien mérité de la théologie, si, par cet humble travail, nous aidions à faire connaître, goûter et étudier le plus grand de ses chefs-d'œuvre.

Daignent la bienheureuse Vierge Marie et le glorieux Docteur angélique bénir nos vœux et seconder notre dessein.

LA
SOMME THÉOLOGIQUE

DE
SAINT THOMAS D'AQUIN



APPRÉCIATION GÉNÉRALE — ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA SOMME —
AUTORITÉ DE SAINT THOMAS EN THÉOLOGIE

CHAPITRE PREMIER

APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE LA SOMME THÉOLOGIQUE

I

C'est dans la conception et l'exécution de la SOMME THÉOLOGIQUE que l'Ange de l'École a déployé son vaste génie. Il y consacra les neuf dernières années de sa vie (1265-1274), sans néanmoins interrompre le ministère de la prédication et de l'enseignement, ni la composition de plusieurs autres ouvrages. La

mort ne lui permit pas d'y mettre la dernière main. A l'aide de ses propres commentaires sur le LIVRE DES SENTENCES de Pierre Lombard, on a pu compléter son œuvre : œuvre glorieuse entre toutes, qui couronna une existence à la fois si courte et si pleine. Pareil à l'astre du jour qui n'apparaît jamais plus radieux qu'au terme de sa course, Thomas d'Aquin, véritable soleil de la théologie chrétienne, avant de s'endormir du repos des saints et dans la gloire des docteurs, fit converger et resplendir toutes les irradiations de son génie dans ce monument qui porte à juste titre le nom de SOMME THÉOLOGIQUE.

Pour le fond, la forme, l'organisation, la SOMME est, en effet, non seulement l'encyclopédie théologique la plus remarquable, mais encore un des chefs-d'œuvre, le plus grand peut-être, de l'esprit humain.

II

Pour le fond, on ne saurait imaginer quels trésors de doctrine recèle cette œuvre magistrale : toute la science humaine s'y donne rendez-vous pour servir ou formuler la théologie.

Sauf la dialectique, dont les lois n'y sont point théoriquement exposées, mais, ce qui est préférable, s'y trouvent fidèlement suivies, tous les aspects de la philosophie y apparaissent tour à tour,

éclairant la science sacrée et recevant sa lumière, lui donnant son témoignage et réclamant le sien. Tout ce que la raison peut savoir sur Dieu, l'homme et le monde, sur le commencement, le maintien et l'issue dernière des choses, sur la vérité, la beauté et la vertu, y est nettement exposé, affirmé, justifié dans une lumière croissante.

Si les solutions données par le saint Docteur aux problèmes si complexes de la pensée humaine ne s'imposent pas comme le dernier mot de la science, il faut du moins reconnaître que les théories aristotéliennes, auxquelles il avait accordé ses préférences, revêtent, dans sa puissante conception, une imposante unité, et qu'elles y sont merveilleusement disposées pour servir d'instrument d'organisation et de défense à la science sacrée.

La SOMME contient également le fond de ce que l'on savait au XIII^e siècle en fait de sciences naturelles; pour excuser ce que sa physique a de rudimentaire, on n'a qu'à se reporter à l'époque où écrivait l'auteur.

Mais ce ne sont là que les avenues et les accessoires de l'édifice; la Théologie, c'est-à-dire la science surnaturelle organisée par le génie de l'homme, forme le corps du monument. De la base au sommet s'épanouit la doctrine sacrée, avec une ampleur, une lucidité, une précision qui font de saint Thomas le théologien par excellence. Sous les grandes lignes et les vastes aperçus se coordonnent et se déroulent les plus menus détails de la science, comme les branches, les rameaux et les feuilles qui

naissent d'un tronc vigoureux, en forment l'extension et l'ornement. Des profondeurs de la Trinité aux derniers confins des choses créées, depuis les attributs essentiels de Dieu jusqu'aux vertus et aux vices de l'homme, depuis la pensée divine de la Rédemption jusqu'au dernier achèvement de la vie mystique, du ciel à la terre, et jusqu'aux derniers abîmes, toute la doctrine surnaturelle est proposée et condensée avec un ordre et une suite qui rendent faciles l'étude et l'intelligence de ce grand œuvre. Car, il ne faut pas l'oublier, la SOMME, dans la pensée de son auteur¹, était moins destinée aux maîtres qu'aux élèves. Elle n'en est pas moins une sorte d'encyclopédie sacrée; pour se faire une idée approximative des questions qui trouvent place dans ce cadre immense, on n'a qu'à parcourir les nomenclatures dressées à la fin de l'ouvrage. C'est la codification complète de la doctrine théologique au XIII^e siècle; les âges ultérieurs soulèveront des questions nouvelles, subtiliseront encore, discuteront toujours; mais le cadre est fait: il s'agrandira peu, il se rétrécira plutôt, et quand on essayera de retrouver les grandes proportions, on en reviendra à saint Thomas d'Aquin.

« Au point où était arrivée la science sacrée vers le milieu du XIII^e siècle, dit M^{gr} Freppel², il fallait

¹ *SUM. Prolog.*: Propositum nostræ intentionis in hoc opere est, ea quæ ad christianam Religionem pertinent eo modo tradere secundum quod congruit ad eruditionem incipientium.

² *Panégyr.* pour le 6^e centenaire de saint Thomas d'Aquin, prêché à Toulouse le 7 mars 1874.

ramasser dans une vaste synthèse tout le travail précédent de la raison chrétienne. Ce fut l'œuvre de saint Thomas, non pas de lui seul, mais de lui plus que de tout autre. Les écrits du Docteur angélique sont comme un réservoir où le fleuve de la tradition est venu se décharger un instant avant de reprendre son cours à travers les âges. Écriture sainte, prédication apostolique, apologistes chrétiens, Pères de l'Église, conciles, théologiens, saint Thomas résume tout; mais quel résumé! Ce n'est pas sans raison que je comparais le corps de son ouvrage à l'intérieur d'une cathédrale du moyen âge... Quelle largeur dans ce plan, qui embrasse tout l'ensemble de la doctrine révélée, depuis l'origine des choses figurée par l'entrée du temple, jusqu'à leur consommation dans la vie future symbolisée par le chevet! Quel ordre et quelle symétrie dans la distribution de ces parties, dont l'une tient à l'autre par un lien logique, de telle sorte qu'on n'en saurait détacher une seule sans renverser le tout! Quelle finesse et quelle pénétration dans cette analyse de détails où rien n'échappe au regard limpide d'un esprit toujours sûr de lui-même! Oui, vraiment, quand je suis, le long des lignes inflexibles qu'il me trace dans sa *SOMME THÉOLOGIQUE*, ce géomètre de la pensée chrétienne, et que j'arrive avec lui, par le fil qu'il me tend, de déduction en déduction, jusqu'au point où il m'entraîne..., je m'explique l'admiration des siècles pour saint Thomas d'Aquin, et je comprends que la Somme ait sa place désormais entre l'Évangile et le catéchisme, comme

le chef-d'œuvre de la science entre le code de la révélation et le manuel de la foi. »

III

La forme n'est pas sans mérite pour quiconque lui donne une attention sérieuse.

Il semble tout d'abord que le style du Docteur angélique soit sans caractère. Rien, en effet, ne le distingue que la clarté et la sérénité. Il est sans éclat ni coloris, mais toujours limpide et transparent, si propre et si précis que le mot disparaît pour ne montrer que la pensée. Sauf la terminologie de l'École, qui est ici moins compliquée que chez la plupart des scolastiques, tout est clair et lucide dans la langue de saint Thomas, et l'on ne saurait mieux comparer sa manière de dire qu'à l'eau pure des fontaines, qui laisse apercevoir au fond du bassin le caillou luisant et jusqu'au grain de sable.

Or, dans une œuvre de science, c'est là un mérite inappréciable. Ceux qui ont jamais subi le tourment de l'impuissance en face d'une grande idée et mesuré à l'inanité de leurs efforts combien souvent est désespérante la distance qui sépare la vision de l'esprit de la parole qui l'exprime, ceux-là seuls peuvent apprécier ce que vaut ce style, où la pensée domine tout, merveilleusement simple et vrai, destitué d'artifice et de couleur uniquement afin de traduire avec plus de fidélité les moindres

nuances des choses. On dirait que le Docteur angélique se meut au sein de la vérité comme dans une atmosphère lumineuse. Sous sa plume, l'expression jaillit naturelle, propre, sereine, rendant avec une égale facilité les concepts les plus sublimes, comme les plus simples énoncés du bon sens.

« Aucune expression, dit magnifiquement le P. Lacordaire ¹, ne saurait peindre ce coup d'œil dans l'infini, cette domination de la pensée, qui s'empare des lois et de leurs causes et les réduit à un tissu palpable que l'œil le plus vulgaire saisit et entend. Simple comme l'aigle, vaste comme lui, on ne le perd jamais de vue dans son vol, si élevé qu'il soit, et ses serres puissantes écartant tous les nuages, il demeure immobile dans la lumière et comme se transformant en sa substance. »

IV

La structure de la Somme est de la plus grande simplicité :

1^o Elle est distribuée en trois parties, désignées par leur numéro d'ordre : PRIMA, SECUNDA, TERTIA, c'est-à-dire : la PREMIÈRE, la SECONDE, la TROISIÈME.

¹ *Disc. pour la Translation du chef de saint Thomas d'Aquin. Confér. de Toulouse, p. 232.*

La PREMIÈRE se répartit immédiatement en questions.

La SECONDE partie se subdivise en deux autres, dont l'une est appelée PREMIÈRE DE LA SECONDE, *Prima secundæ*, et l'autre, SECONDE DE LA SECONDE, *Secunda Secundæ*.

La TROISIÈME se divise en questions; mais, laissée inachevée par l'auteur, elle est suivie d'un SUPPLÉMENT, *Supplementum*, qui la complète. Ce supplément, ajouté au xv^e siècle seulement, par Henri de Gorrichen ou de Gorkum, à ce que l'on croit, est pris textuellement des commentaires de saint Thomas lui-même sur les quatre LIVRES DES SENTENCES, principalement du quatrième, parfois des trois premiers, toujours d'ailleurs dans la doctrine du Docteur angélique; de sorte que, dans son entier, la SOMME peut être regardée comme une œuvre unique, coulée d'un jet, bien que le sceau du maître ait manqué à son achèvement.

2^o La PARTIE se divise en QUESTIONS, et la QUESTION en ARTICLES.

En tête de chaque Question et de chaque Article se place un titre qui en énonce le sujet.

Entre l'intitulé de la Question et celui de l'Article il y a cette différence, que le premier est presque toujours conçu de cette manière générale : *De sacra doctrina*, *De Providentia*, etc., tandis que le second est posé invariablement sous cette forme dubitative : *Utrum Deus sit*, *Utrum Ordo sit sacramentum*, etc.

3° La Question présente, à la suite de l'énoncé général, un préambule très court, qui formule les points à discuter et les ramène à autant de chefs précis qu'il doit y avoir d'Articles.

Soit, par exemple, la Question 24^e de la Première, intitulée : *De libro vitæ*. Ce titre est suivi du court exposé suivant : *Deinde considerandum est de libro vitæ, et circa hoc quærentur tria : 1° Quid sit liber vitæ. — 2° Cujus vitæ sit liber. — 3° Utrum aliquis possit deleri de libro vitæ*. Chacun de ces énoncés forme un Article.

4° La construction de l'Article est plus compliquée, mais elle est constamment identique.

L'Article comprend six parties, savoir : l'énoncé, les objections, la contradiction, la conclusion ou la thèse, le corps de l'article, la réponse aux objections.

D'abord l'énoncé du sujet, toujours sous forme dubitative, ainsi que nous l'avons dit. La discussion s'ouvre uniformément de cette manière : *Ad primum sic proceditur*, pour le premier article; *Ad secundum sic proceditur*, pour le second; et ainsi de suite pour les suivants, selon leur numéro d'ordre.

Immédiatement après viennent les objections en sens contraire de la thèse. La première de ces objections débute toujours par cette formule d'introduction : *Videtur quod*, etc., et les suivantes, par le simple mot de transition : *Præterea*.

Aux objections succède une *contradiction* som-

maire généralement ainsi conçue : *Sed contra*, et motivée par une citation de l'Écriture, des saints Pères, et plus d'une fois d'Aristote, le maître humain par excellence; ou bien par un axiome de philosophie ou de sens commun.

Ensuite vient la *Conclusion*, qui n'est que la mise en formule de la thèse soutenue par saint Thomas, et qui, dans la rigueur des termes, ne devient *Conclusion* que lorsque la thèse est démontrée. — Ces *Conclusions* ne sont point de l'Ange de l'École; elles furent intercalées au XVI^e siècle par Augustin Hunnée, docteur de Louvain.

La démonstration se fait dans le *Corps* de l'article, et commence régulièrement de la sorte : *Respondeo dicendum quod*, etc. — C'est dans le corps de l'article, et non dans les objections, comme le faisait Voltaire, qu'il faut chercher l'enseignement de saint Thomas.

Une fois la thèse établie, on reprend une à une les objections précédemment articulées, en les distinguant par leur rang d'ordre et par cette formule invariable : *Ad primum ergo dicendum*, etc. *Ad secundum dicendum*, etc. *Ad tertium dicendum*, etc.

Les réponses aux objections complètent d'ordinaire la preuve de la thèse, et il est important de leur donner son attention.

Lorsque la solution se trouve formellement exprimée dans le corps de l'article ou dans les réponses déjà faites, on se contente d'y renvoyer, par cette formule ou toute autre équivalente : *Et per hoc patet solutio ad objecta*; — *Et sic patet solutio ad pri-*

mum ; — *Unde patet solutio ad secundum, ad tertium, etc.*

Il est facile de voir quelle admirable unité règne dans l'ordonnance de ce livre. Le lecteur sait toujours où il en est ; son esprit peut se concentrer sur un aspect unique, précis, relativement restreint ; et, ce point de vue discuté, suspendre ou continuer sa course au gré de son courage ou de ses loisirs, sans que la confusion se fasse dans ses pensées. Quelle que soit la matière à étudier, il connaît d'avance comment la voie lui sera frayée et le conduira au terme.



CHAPITRE II

ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA SOMME

On peut ramener aux énoncés suivants les trois Parties qui composent la Somme théologique de saint Thomas.

La Première traite de Dieu, de ses attributs et de son essence; puis, de ses œuvres, à savoir : l'ange, le monde physique et l'homme.

La Seconde décrit le retour de la créature raisonnable vers Dieu, par la fidèle observation de la loi et l'exercice méritoire des vertus.

La Troisième, avec son Supplément, a pour objet Jésus-Christ, médiateur entre Dieu et les hommes, et les Sacrements, par lesquels nous sommes incorporés à Jésus-Christ.

Ce plan est aussi naturel et logique qu'il est grandiose et fécond. Dans un premier tableau, il présente la série des êtres descendant de Dieu comme de leur source; dans un second, les êtres

remontant vers Dieu, leur fin dernière; dans le troisième, le médiateur suprême, Jésus-Christ, s'incorporant la Création et la ramenant à Dieu : conception originale, vaste, complète, où l'on mesure, d'un regard prolongé, l'universalité, la raison, le mouvement et l'harmonie des choses.

Mais ne nous bornons pas à cet aperçu sommaire; analysons successivement chacune des trois Parties, en signalant les pensées dominantes, leur disposition, leur enchaînement.

Afin de faciliter les recherches, nous indiquerons, à la suite de cet exposé, comment se répartissent dans l'œuvre de saint Thomas les différents traités de théologie, et la manière de découvrir les derniers détails à l'aide des tables dressées à la fin de l'ouvrage.

ARTICLE PREMIER

Analyse de la première partie.

I. — La Première comprend 119 questions, subdivisées en 573 articles.

Dieu, un dans son essence et triple dans ses personnes; les diverses créatures : l'ange, la matière et l'homme, remplissent cette première division de la Somme.

II. — Elle s'ouvre par une appréciation de la science théologique (q. 1).

III. — A cette courte introduction succède un ample exposé doctrinal sur Dieu, son existence (q. 2), ses perfections absolues et relatives (q. 3-26), la Trinité des Personnes divines, leurs noms, processions, relations et missions (q. 27-43).

Toute la doctrine philosophique et théologique sur Dieu se trouve logiquement proposée, condensée, discutée dans une synthèse à la fois simple et majestueuse, avec une précision de concepts et de termes qui défie les subtilités de l'hérésie. Le dogme fondamental de la Trinité est traité avec une puissance de raison qui met en saillie ce que notre esprit est capable d'atteindre, et, sans lever le voile d'un mystère impénétrable, justifie dans ces énoncés, à l'aide de similitudes et de convenances, l'assentiment de la foi.

IV. — Après Dieu, la Création, d'abord par son aspect commun et général (q. 44-49), puis dans les différents ordres de créatures.

En premier lieu apparaissent les anges, dont on étudie la nature et les puissances (q. 50-61), l'élévation à la grâce (q. 62), la chute (q. 63) et le châtiment (q. 64).

Vient ensuite la créature corporelle (q. 65), et l'histoire de sa production dans l'œuvre des six jours (q. 66-74).

Enfin l'homme, réunissant les deux éléments du monde : l'esprit et la matière. L'essence de l'âme (q. 75, 90), son union avec le corps (q. 76), ses facultés diverses de connaître, de sentir et de vou-

loir (q. 77-89), forment les aspects de cette intéressante étude. Elle se complète par le récit de la formation du premier homme (q. 91) et de la première femme (q. 92) à l'image de Dieu (q. 93), des conditions et des prérogatives de l'état d'innocence (q. 94-102).

V. — Cette première Partie se termine par l'étude de la Providence, gouvernant le monde, coordonnant les créatures entre elles et les dirigeant les unes par les autres vers la fin universelle (q. 103-105); des rapports providentiels des anges entre eux (q. 106-109), de leur action sur le monde en général (q. 110) et sur l'homme en particulier (q. 111-114); des influences exercées par les êtres matériels (q. 115), ou par l'homme même (q. 117); enfin des lois de la propagation humaine relativement à l'âme (q. 118), et relativement au corps (q. 119).

VI. — La genèse et la hiérarchie des créatures se déroulent sans effort ni lacune, à la clarté combinée de la raison et de la foi. Le point de départ et le point d'arrivée des êtres créés, le milieu où s'exerce leur activité expliquent leur nature intime, leur puissance, leur place dans l'ordre et la marche de l'univers. Dieu, premier principe et fin dernière, plane sur tout : sur les esprits et sur les corps, sur le temps et l'espace, produisant par sa bonté, conduisant avec force et douceur toutes choses vers le but final qui consomme ses desseins.

ARTICLE II

Analyse de la seconde partie.

Nous avons dit que la SECONDE se subdivisait en deux parties, appelées : LA PREMIÈRE DE LA SECONDE, et LA SECONDE DE LA SECONDE.

Analysons d'abord la Première de la Seconde.

§ I

La Première de la Seconde.

I. — Elle contient 114 questions, qui donnent à leur tour 619 articles.

Elle a pour objet les principes généraux, les éléments et les conditions de la moralité.

II. — Le Docteur angélique commence par déterminer les conditions de la fin et de la béatitude pour l'homme, et montre qu'elles ne se réalisent que dans la possession de Dieu (q. 1-5).

III. — Après avoir indiqué le terme, il décrit le mouvement par lequel l'homme se dirige vers ce but ou s'en détourne, c'est-à-dire l'acte humain.

Cet acte est envisagé tour à tour à son foyer et dans les fluctuations du volontaire et de l'involon-

taire (q. 6), dans les circonstances qui l'entourent (q. 7), le mobile qui le détermine (q. 8-10), la jouissance qui l'accompagne (q. 11), l'intention qui le dirige (q. 12), l'élection (q. 13) et l'examen qui la précède (q. 14), le consentement (q. 15) et son extension aux puissances subordonnées à l'empire de la volonté (q. 17);

Puis, dans sa moralité considérée en général (q. 18), et dans sa moralité particulière, intérieure (q. 19) et extérieure (q. 20);

Enfin, dans les conséquences de la responsabilité morale, savoir : le bien et le mal, le mérite et le démérite (q. 21).

IV. Le saint Docteur décrit ensuite les mouvements de l'âme que nous appelons passions (q. 22 et 23), et discute successivement leur moralité (q. 24), le principe qui les engendre (q. 25-29), les deux formes qu'elles revêtent d'appétit concupiscible (q. 30-39) et d'appétit irascible (q. 40-48), et le rôle qu'elles jouent dans la vie morale.

V. — Aux passions, il faut joindre les habitudes qui aident ou retardent l'élan de la volonté, les définir par conséquent (q. 49), dire en quelle partie de l'homme elles résident (q. 50), la manière dont elles naissent (q. 51), se déploient (q. 52), s'affaiblissent et disparaissent (q. 53).

VI. — Après avoir reconnu différentes sortes d'habitudes (q. 54), saint Thomas en vient aux ver-

tus qui sont les habitudes du bien. Il les définit (q. 55), assigne leur siège dans l'âme (q. 56), distingue les vertus intellectuelles (q. 57), morales (q. 58-61), théologiques (q. 62); et, pour les unes et les autres, examine la cause qui les produit (q. 63), le moyen qui les développe (q. 64), leur connexion (q. 65), leur égalité (q. 66), leur durée (q. 67).

Aux vertus se rattachent les dons du Saint-Esprit (q. 68), les béatitudes (q. 69) et les fruits (q. 70).

VII. — L'étude des péchés et des vices suit logiquement celle des vertus. Elle porte sur leur notion respective (q. 71), leur diversité (q. 72) et leur gradation (q. 73), sur le sujet du péché (q. 74) et sur ses causes; d'abord les causes générales (q. 75), puis les causes particulières, soit intrinsèques que l'homme rencontre en lui-même, du côté de l'esprit dans l'ignorance (q. 76), de la part de la sensibilité dans la passion (q. 77), du fait de la volonté par la malice (q. 78); soit extrinsèques, c'est-à-dire de la part de Dieu (q. 79), du démon (q. 80) et de l'homme même (q. 81).

La doctrine sur le péché originel, son caractère essentiel (q. 82) et le point précis qu'il affecte dans l'homme (q. 83) vient éclairer les autres aspects du péché, savoir: la filiation du péché dans le désordre de la concupiscence (q. 84), ses effets par rapport à la nature (q. 85) et à la tache qu'il imprime dans l'âme (q. 86). enfin la pénalité ou le *reatus* qu'il entraîne (q. 87), à deux degrés bien distincts, selon qu'il est mortel ou seulement véniel (q. 88 et 89).

VIII. — Le traité de la Loi complète la morale générale.

Sur les lois en général, on examine leur notion (q. 90), leur diversité (q. 91), leurs effets (q. 92), les différentes espèces, à savoir : la loi éternelle (q. 93), la loi naturelle (q. 94), la loi humaine (95-97), la loi divine sous la double forme de la loi ancienne (q. 98-105) et de la loi évangélique (106-108).

IX. — La Première de la Seconde se conclut par les questions de la Grâce dont on discute la nécessité (q. 109), l'essence (q. 110), les variétés (q. 111), la cause (q. 112), les deux effets principaux : la justification (q. 113) et le mérite (q. 114).

X. — On le voit, cette partie de la Somme est une discussion logique, détaillée, progressive, lumineuse des aspects multiples qui se mêlent dans l'acte si complexe de la moralité, depuis l'objet final qui appelle et oblige en se transformant en loi, jusqu'aux évolutions intimes par lesquelles le sujet se dirige, avec l'aide de la grâce, vers sa fin, ou s'en écarte par un abus de sa liberté.

§ II

La Seconde de la Seconde.

Elle est consacrée à la morale spéciale, et elle embrasse, en 189 questions subdivisées en 916 articles, deux grands aspects : le premier comprend les différentes vertus et les vices qui leur sont contraires ; le second, les conditions diverses où l'homme peut se trouver par rapport à la perfection.

I. — Touchant les vertus et les vices, voici la marche adoptée par le saint Docteur¹ : Il considère en particulier chaque vertu, le don du Saint-Esprit qui lui correspond, les vices contraires à cette vertu, les préceptes qui la concernent, et il applique cette méthode dans l'étude successive des trois vertus théologiques et des quatre vertus cardinales, autour desquelles il groupe, par un lien logique, toutes les autres vertus.

Descendons dans le détail de l'analyse.

1^o Les vertus théologiques apparaissent en premier lieu, et tout d'abord la Foi.

¹ *Sum.* 2. 2, Prolog. : Si seorsum determinaremus de virtutibus, donis, vitiis et præceptis, oporteret idem multoties dicere... Erit ergo compendiosior et expeditior considerationis via, si simul sub eodem tractatu consideratio procedat de virtute et dono sibi correspondente, et vitiis oppositis, et præceptis affirmativis vel negativis.

1. La FOI est considérée dans sa notion (q. 4), son objet (q. 1), l'adhésion intérieure (q. 2) et la profession extérieure (q. 3); le sujet (q. 5), la cause (q. 6), les effets (q. 7).

A la foi se rattachent les dons d'Intelligence (q. 8) et de Science (q. 9).

Parmi les vices contraires à la foi, il y en a qui contredisent l'adhésion intime; ce sont : l'infidélité (q. 10), l'hérésie (q. 11), l'apostasie (q. 12); d'autres sont opposés à la confession extérieure, savoir : le blasphème en général (q. 13), et en particulier le péché contre le Saint-Esprit (q. 14); deux autres sont contraires au don d'Intelligence : l'aveuglement de l'esprit et l'insensibilité du cœur (q. 15).

Suit la discussion des préceptes relatifs à la foi (q. 16).

2. L'ESPÉRANCE, qui est la seconde des vertus théologiques, est examinée en soi (q. 17), dans son sujet (q. 18) et relativement au don de Crainte qui lui répond (q. 19).

Les vices contraires sont : le désespoir (q. 20) et la présomption (q. 21).

Une dernière question formule les préceptes qui concernent l'Espérance et la Crainte de Dieu (q. 22).

3. La CHARITÉ paraît à son tour, et on la considère en elle-même (q. 23) dans son sujet (q. 24), son objet (q. 25), l'ordre de ses préférences (q. 26); dans son acte principal, qui est la dilection (q. 27),

dans ses effets intimes : la joie (q. 28), la paix (q. 29), la miséricorde (q. 30); et dans ses effets extérieurs : la bienfaisance (q. 31), l'aumône (q. 32), la correction fraternelle (q. 33).

Les vices ennemis de la charité sont :

La haine (q. 34), la paresse (q. 35), l'envie (q. 36), qui sont opposées à la charité intime;

La discorde, qui trouble la paix du cœur (q. 37); la contention, qui la détruit par les paroles (q. 38); le schisme (q. 39), la guerre (q. 40), les rixes (q. 41), les séditions (q. 42), qui lui portent atteinte par les actes;

Le scandale, qui contredit la bienfaisance (q. 43);

La folie ou sottise (q. 46), contraire à la Sagesse, celui des dons du Saint-Esprit qui répond à la Charité (q. 45).

Quant aux préceptes relatifs à la charité, ils se ramènent tous au commandement d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et le prochain comme soi-même (q. 44).

2^o Après les vertus théologales viennent les vertus cardinales avec leurs parties intégrantes, subjectives, potentielles.

Expliquons succinctement ces termes, qui reviennent souvent dans l'exposé théologique des vertus¹.

¹ *Sum.* 2. 2, q. 48, art. unic. : Dicendum quod triplex est pars : scilicet, integralis, ut paries, tectum et fundamentum sunt partes domus; subjectiva, sicut bos et leo sunt partes animalis; et potentialis, sicut nutritivum et sensitivum sunt

Les parties intégrantes d'une vertu sont les éléments nécessaires pour porter à sa perfection l'acte de cette vertu.

Ses parties subjectives sont les espèces particulières qui rentrent logiquement dans son énoncé général. On les appelle encore les filles de cette vertu génératrice.

Les parties potentielles d'une vertu sont des applications partielles d'un ou plusieurs de ses aspects. Ces vertus, qui par certains côtés seulement se rattachent à une vertu plus générale dont elles ne réalisent pas rigoureusement toute la notion, sont dites ses annexes.

1. La PRUDENCE est la première des vertus cardinales. On assigne successivement ses caractères distinctifs (q. 47), les facultés dont elle suppose ou requiert l'exercice (q. 48), ses parties intégrantes (q. 49), les formes qu'elle doit revêtir dans le gouvernement public (q. 50), ses annexes (q. 51), enfin le don du Saint-Esprit qui lui correspond, savoir : le Conseil (q. 52).

partes animæ. Tribus ergo modis possunt assignari partes alicui virtuti.

Uno modo ad similitudinem partium integralium, ut scilicet illa dicantur esse partes virtutis alicujus, quæ necesse est concurrere ad perfectum actum virtutis illius...

Partes autem subjectivæ virtutis dicuntur species ejus diversæ...

Partes autem potentiales alicujus virtutis dicuntur virtutes adjunctæ, quæ ordinantur ad aliquos secundarios actus, vel materias, quasi non habentes totam potentiam principalis virtutis.

Parmi les vices opposés à la prudence, deux la contredisent expressément : l'imprudence (q. 53) et la négligence (q. 54); d'autres la blessent en se couvrant de ses dehors, savoir : la prudence de la chair, l'astuce, le vol, la fraude, la sollicitude des choses temporelles et la préoccupation de l'avenir (q. 55).

Les préceptes relatifs à la prudence concernent la vertu elle-même ou les vices qui lui sont opposés (q. 56).

2. La JUSTICE tient une large place dans la Somme théologique (q. 57-122).

Saint Thomas détermine en premier lieu l'objet même de la justice, qui est le Droit (q. 57), et il en déduit la notion précise de cette vertu (q. 58). Il éclaircit cette notion par celle de son contraire l'injustice (q. 59), et de l'acte principal de la justice, qui est le jugement (q. 60).

Il traite ensuite des formes diverses de cette vertu : de la justice distributive (q. 61) et de son contraire, l'acceptation des personnes (q. 63); de la justice commutative (q. 61), et de la restitution qui en est un acte principal (q. 62);

Des vices opposés qui donnent atteinte, soit à la vie corporelle par l'homicide (q. 64) et la mutilation (q. 65); soit aux biens de la fortune par le vol (q. 66), la fraude dans les ventes et achats (q. 77), l'usure (q. 78); soit à la réputation par la contumélie (q. 72), la détraction (q. 73), les rapports (q. 74), la moquerie (q. 75), la malédiction (q. 76).

Tous ces torts peuvent se produire dans les jugements publics par le fait des accusateurs, des accusés, des témoins, des avocats et des juges (q. 67-71).

Les deux parties intégrantes de la justice sont de faire le bien et d'éviter le mal (q. 79).

Ses annexes sont nombreuses (q. 80).

La première est la vertu de Religion.

Après l'avoir définie (q. 81), saint Thomas signale ses deux actes intérieurs : la dévotion (q. 82) et la prière (q. 83); puis ses actes extérieurs, par lesquels l'homme fait à Dieu hommage de son corps (q. 84) et des choses sensibles (q. 85-87); enfin les autres actes de religion tels que le vœu (q. 88), le serment (q. 89), l'adjuration (q. 90) et la louange (q. 91).

Les divers péchés contre la vertu de religion sont : la superstition (q. 92-93), l'idolâtrie (q. 94), la divination (q. 95), les vaines observances (q. 96), la tentation de Dieu (q. 97), le parjure (q. 98), le sacrilège (q. 99), la simonie (q. 100).

La deuxième annexe de la justice est la piété (q. 101.)

La troisième est le respect (q. 102), qui comprend l'honneur dû aux supérieurs (q. 103) et l'obéissance à leurs ordres (q. 104), laquelle a pour vice opposé la désobéissance (q. 105).

La quatrième est la reconnaissance (q. 106), dont la contradiction est l'ingratitude (q. 107).

La cinquième est la vindicte légale ou la vengeance dans les limites du droit (q. 108).

La sixième est l'amour de la vérité (q. 109), qui a pour ennemis : le mensonge (q. 110), l'hypocrisie (q. 111), la jactance (q. 112), l'ironie (q. 113).

La septième est l'affabilité (q. 114), qui a pour contraires l'adulation (q. 115) et la dispute (q. 116).

La huitième est la libéralité (q. 117) blessée par deux extrêmes : l'avarice (q. 118) et la prodigalité (q. 119).

La neuvième et dernière est la bénigne interprétation des lois par les principes de l'équité naturelle (*Epieikia*) (q. 120).

Des harmonies merveilleuses relient à la vertu de justice la Piété, don du Saint-Esprit (q. 121).

Par ses préceptes, la justice embrasse tout le Décalogue (q. 122).

3. La troisième vertu cardinale est la FORCE.

Après avoir donné sa notion (q. 123), on signale son acte par excellence, qui est le martyre (q. 124), et les vices qui lui sont contraires, savoir : la crainte (q. 125), la témérité (q. 126) et l'audace (q. 127).

Les nombreuses vertus qui concourent à parfaire la force et constituent comme ses parties intégrantes (q. 128) sont :

La magnanimité (q. 129), qui a pour contraires : la présomption (q. 130), l'ambition (q. 131), la vaine gloire (q. 132), la pusillanimité (q. 133);

La magnificence (q. 134), que compromettent deux excès opposés : la lésinerie et la profusion (q. 135);

La patience (q. 136);

La persévérance (q. 137), placée entre les deux extrêmes de la mollesse et de l'obstination (q. 138).

Le don de Force est parmi les dons du Saint-Esprit celui qui répond à la troisième vertu cardinale qui porte le même nom (q. 139.)

Les préceptes relatifs à la force terminent ce qui regarde cette vertu (q. 140).

4. La dernière vertu cardinale est la **TEMPÉRANCE**.

On constate son caractère comme vertu spéciale et comme vertu générale (q. 141), et l'on signale les deux contraires qui l'offensent : l'insensibilité et l'intempérance (q. 142).

Les vertus qui se rattachent à la tempérance sont nombreuses (q. 143).

La pudeur (q. 144) et l'honnêteté (q. 145) lui appartiennent comme parties intégrantes.

Sous elle se rangent encore, comme des espèces d'un même genre, toutes les vertus qui modèrent les plaisirs du corps :

Dans l'ordre de la nourriture, l'abstinence (q. 146) et le jeûne (q. 147), qui règlent l'action périlleuse du manger et défendent de la gourmandise (q. 148);

La sobriété dans le boire (q. 149), qui protège contre les excès de l'ivresse (q. 150);

Dans l'ordre de la génération, la chasteté (q. 151), qui a pour fleur la virginité (q. 152), et pour vice contraire la luxure (q. 153) avec ses espèces multiples (q. 154).

Plusieurs autres vertus dépendent de la tempérance comme des parties potentielles, c'est-à-dire comme des vertus secondaires qui observent sur certains points particuliers ce que la vertu principale prescrit en général.

Ce sont : la continence (q. 155), ruinée par son contraire, l'incontinence (q. 156);

La clémence (q. 157), qui a pour ennemie la cruauté (q. 159);

La mansuétude (q. 157), opposée à la colère (q. 158);

Enfin la modestie en général (q. 160) et ses espèces.

La première fille de la modestie est l'humilité (q. 161). Elle a pour vice contraire l'orgueil (q. 162), qui fut le péché du premier homme (q. 163) : prévarication justement punie par la mort et les autres peines (q. 164) dont nos premiers parents furent frappés après qu'ils eurent cédé aux suggestions de Satan (q. 165).

Les autres espèces de modestie sont : l'amour réglé de l'étude, *studiositas* (q. 166), qui a pour excès contraire la curiosité (q. 167); la décence dans la tenue et les mouvements extérieurs (q. 168), et la convenance dans les ajustements du corps (q. 169).

L'énoncé des préceptes qui regardent la tempérance et ses annexes complètent cette analyse logique des vertus (q. 170).

Telle est l'admirable généalogie des vertus chré-

tiennes décrite par saint Thomas. Cette œuvre est tellement achevée que depuis son apparition la théologie n'a pas fait un pas sur ce point, et, en la parcourant, en la méditant, on sent que les siècles n'y ajouteront rien. Toutes les formes de la vertu humaine s'y coordonnent dans un enchaînement toujours logique et une méthode constamment lucide : la plénitude de la doctrine, de la raison et de la lumière en fait un chef-d'œuvre incomparable.

II. — Après avoir disserté sur les vertus et les vices communs à tous les hommes, le Docteur angélique¹ traite des conditions et des états qui ne conviennent qu'à quelques-uns, et ramène ces particularités aux trois suivantes :

Les grâces gratuitement données, *gratiæ gratis datæ*;

La vie contemplative et la vie active;

Les devoirs et les états divers parmi les hommes.

1^o Les grâces gratuitement données ont pour objet une connaissance surnaturelle, sa manifestation et sa confirmation par le miracle.

¹ *Sum.* 2. 2, q. 171, Prolog. : Postquam dictum est de singulis virtutibus et vitiis, quæ pertinent ad omnium hominum conditiones et status, nunc considerandum est de his quæ specialiter ad aliquos homines pertinent. Invenitur autem differentia inter homines secundum ea quæ ad habitus et actus animæ rationalis pertinent, tripliciter : uno quidem modo secundum diversas gratias gratis datas... Alia vero differentia est secundum diversas vitas, activam scilicet et contemplativam, quæ accipiuntur secundum diversa operationum studia... Tertio modo, secundum diversitatem officiorum et statuum.

A la connaissance répondent : en premier lieu la prophétie, qui est examinée successivement en elle-même (q. 171), dans sa cause (q. 172), son mode (q. 173), ses espèces (q. 174); en second lieu, le ravissement qui tient de la prophétie (q. 175).

Le don des langues (q. 176) et la grâce des discours (q. 177) ont rapport à la proposition de la vérité.

La grâce des miracles fait la preuve en apportant le témoignage divin (q. 178).

2° Relativement au second point de vue, saint Thomas établit d'abord la distinction entre la vie active et la vie contemplative (q. 179); il les considère ensuite séparément (q. 180, 181), puis, les comparant l'une avec l'autre, il donne la préférence à celle-ci sur celle-là (q. 182).

3° Enfin le saint Docteur pose les principes généraux concernant la diversité des conditions et des devoirs dans la société humaine (q. 183), et traite de la perfection chrétienne au point de vue commun et comme état particulier (q. 184). Dans l'état proprement dit de perfection, il range en première ligne l'épiscopat (q. 185), et, au second plan, la profession religieuse, dont il formule la notion essentielle (q. 186), les attributions et les droits (q. 187), les variétés (q. 188), les règles d'admission (q. 189).

Telle est la seconde partie de la Somme, qui décrit le retour de la créature vers Dieu. Il est im-

possible de n'être point frappé de l'ampleur de cette conception. Elle forme une synthèse majestueuse des devoirs de l'homme envers Dieu, envers ses semblables, envers lui-même. C'est un code complet de morale et de sainteté, se déroulant dans une exposition simple, logique et toujours lumineuse, depuis les principes générateurs et les aspects généraux de la loi morale jusqu'aux dernières ramifications de la vie pratique et aux plus fines nuances de la perfection. Le philosophe y trouve formulées et démontrées les exigences de la raison par rapport au bien et à l'ordre moral; le légiste, les principes fondamentaux et les applications minutieuses du droit public et privé; le chrétien, les prescriptions sévères de la loi divine et les suaves insinuations du conseil évangélique. Pour tout dire en un mot, cette partie de la Somme est un monument achevé auquel les âges postérieurs n'ont rien ajouté, et qui suffirait seul à la gloire de saint Thomas.

ARTICLE III

Analyse de la troisième partie.

Nous ne comprenons, dans cette partie de la Somme, que les 90 questions rédigées par saint Thomas lui-même, et subdivisées en 547 articles.

Il y est traité de Jésus-Christ, le médiateur qui ramène la créature vers Dieu, et des moyens par

lesquels s'opère ce retour, c'est-à-dire des sacrements, jusqu'à celui de la pénitence, dont une partie seulement fut rédigée par saint Thomas.

§ I

En Jésus-Christ, le Docteur angélique étudie les mystères successifs de son incarnation, de sa vie, de sa mort et de sa gloire.

I. — Touchant le mystère de l'Incarnation, il discute la convenance (q. 1) et la nature de cette union (q. 2); son mode par rapport à la personne divine (q. 3), à la nature humaine (q. 4) et à ses diverses parties (q. 5 et 6); les conditions de grâce (q. 7-12) et de nature (q. 13-15) de l'âme unie au Verbe; la dualité de nature (q. 16) et l'unité de personne (q. 17); les deux volontés (q. 18) et les deux opérations (q. 19) qui résultent de la dualité de nature.

Comparant ensuite Jésus-Christ à son Père, il traite successivement de la sujétion qu'il lui doit (q. 20), de sa prière (q. 21), de son sacerdoce (q. 22), de l'adoption divine qui ne saurait lui convenir comme à nous (q. 23), de sa prédestination (q. 24).

Puis, le considérant par rapport à nous, il établit le culte que nous devons à sa personne et à tout ce qui en relève (q. 25), et sa qualité de médiateur à notre égard (q. 26).

II. — Après avoir défini ce que Jésus-Christ est en lui-même, ce qu'il est par rapport à son Père et relativement aux créatures, le saint Docteur expose les mystères de sa vie passible et glorieuse.

C'est d'abord l'entrée dans le monde, et là apparaît la très sainte Vierge Marie avec ses prérogatives de sanctification anticipée, sinon d'exemption de la tache originelle¹ (q. 27), et de perpétuelle virginité (q. 28), son mariage véritable avec saint Joseph (q. 29), le glorieux mystère de l'annonciation (q. 30).

La conception virginale dans le sein de Marie, où il prend la chair d'Adam, rend le Verbe véritablement homme (q. 31).

L'auteur de la Somme étudie le mode de cette conception au double point de vue du principe qui l'opère (q. 32) et du corps qui en est le fruit (q. 33 et 34).

Il déroule ensuite la série des mystères de la vie et de la mort du Sauveur : sa nativité (q. 35), son épiphanie (q. 36), sa circoncision et sa présentation au temple (q. 37), le baptême qu'il reçoit des mains de saint Jean (q. 38 et 39), sa manière de vivre parmi les hommes (q. 40), sa tentation au désert (q. 41), sa prédication et sa doctrine (q. 42), ses miracles (q. 43 et 44), sa transfiguration (q. 45), sa passion (q. 46), dont il assigne la cause (q. 47), le mode (q. 48) et les effets (q. 49); sa mort

¹ Cf. A. LAMBRUSCHINI, *Polemica Dissert. De immaculato Virginis Conceptu*. Rome, 1842.

(q. 50), sa sépulture (q. 51), sa descente aux enfers (q. 52).

Ce magnifique traité du Christ, où l'Ange de l'École révèle l'ampleur et la sublimité de sa foi, les complaisances et les tendresses de son amour, se termine par l'exposé des mystères glorieux du Sauveur : sa résurrection (q. 53-56), son ascension (q. 57) à la droite du Père (q. 58), sa qualité de juge suprême (q. 59).

III. — Quand on a lu, médité, approfondi l'enseignement de saint Thomas sur le Verbe incarné, on connaît, on comprend, on adore, on aime Jésus-Christ Notre-Seigneur; on sait comment est constituée cette individualité complexe, à la fois divine et humaine; on y voit clairement le Dieu et l'homme, et tout ce que cette alliance ineffable appelle de perfection, de grâce et de gloire; le plan divin de la sagesse et de la miséricorde se déroule avec une clarté qui ravit; l'unité du monde par l'homme et par le Christ apparaît dans son évidence et sa beauté, et l'on comprend la parole du Sauveur résumant la foi et le salut dans la connaissance de Dieu son Père et de lui-même : *Hæc est autem vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum* (Joann. xvii, 3); on comprend enfin le glorieux éloge adressé par le divin Crucifié au Docteur angélique : *Bene scripsisti de me, Thoma* (Brev. Rom. 7 Mart. Off. s. Thomæ).

§ II

La TROISIÈME se continue par l'étude des Sacrements, qui nous communiquent la grâce méritée par Jésus-Christ, et par cette grâce nous incorporent à Jésus-Christ.

C'est d'abord la doctrine générale sur la nature (q. 60), la nécessité (q. 61), les effets (q. 62 et 63), la cause (q. 64), le nombre et les relations des sacrements (q. 65).

Les divers sacrements viennent ensuite, savoir : le baptême (q. 66-71), la confirmation (q. 72), l'Eucharistie (q. 73-83), la pénitence (q. 84-90), dont le saint Docteur, surpris par la mort, ne put exposer que la partie générale.

Relativement à ces divers sacrements, on examine régulièrement les questions de l'existence et de l'institution, de la matière et de la forme, du ministre, des effets de grâce, et l'on ajoute les points de vue spéciaux particuliers à chaque sacrement. On se conformera à cette marche dans le SUPPLÉMENT, dont il nous reste à parler.

ARTICLE IV

Analyse du Supplément.

I. — La SOMME théologique, laissée inachevée par le Maître, est complétée, ainsi que nous l'avons

dit, dans un supplément emprunté à ses propres commentaires sur le LIVRE DES SENTENCES.

Le Supplément comprenait d'abord 99 questions partagées en 441 articles. Le P. Nicolai (1594-1693), dominicain français, qui pendant vingt ans professa la théologie à l'Université de Paris, ajouta dans sa célèbre édition des œuvres de saint Thomas d'Aquin¹ deux questions, prises aussi des commentaires sur les Sentences, et divisées : la première, en deux articles ; la seconde, en six ou plutôt en huit par une nouvelle adjonction de deux articles. Elles concernent la condition de ceux qui meurent avec la seule tache du péché originel et l'état des âmes du purgatoire. Elles forment, dans l'édition de Nicolai, les questions 71 et 72 du Supplément.

En y comprenant ces adjonctions, le Supplément de la Somme donne 101 questions et 451 articles.

II. — Son objet est de compléter la doctrine sur les sacrements et d'exposer les conditions de la vie future.

Dans les premières questions on poursuit l'étude de la Pénitence en la considérant tour à tour dans ses trois éléments sacramentels : la contrition (q. 1-5), la confession (q. 6-11) et la satisfaction (q. 12-15) ;

Dans le sujet qui reçoit ce sacrement (q. 16) ;

¹ La 1^{re} édition des Œuvres complètes, donnée par le P. Nicolai, comprend 19 in-fol., imprimés et publiés à Lyon, 1660. — En 1663, parut à Paris une nouvelle édition de la SOMME, en un vol. in-fol. C'est la plus estimée.

Dans les ministres qui le confèrent, ce qui conduit à traiter du pouvoir des clefs (q. 17-20), de l'excommunication (q. 21-24) et des indulgences (q. 25-27);

Enfin dans la pratique de la pénitence publique (q. 28).

Viennent ensuite les autres sacrements : l'extrême-onction (q. 29-33), l'ordre et les irrégularités (q. 34-40), le mariage et ses empêchements (q. 41-68).

La marche de l'exposition reproduit celle inaugurée par le saint Docteur et dont nous avons parlé. Les grands théologiens, comme les auteurs élémentaires, s'y conformeront désormais, et s'ils s'en écartent, ce sera presque toujours au détriment de la méthode et de la clarté.

III. — La fin du Supplément et de la Somme est consacrée à la question de la vie future.

Il s'agit d'abord du lieu où vont les âmes après la mort (q. 69) et du feu de l'expiation dont elles peuvent subir les atteintes (q. 70), des suffrages pour les morts (q. 71) et de l'invocation des saints (q. 72).

Puis, généralisant le point de vue, on traite de la fin du monde (q. 73 et 74), de la résurrection (q. 75-78), des propriétés communes aux corps ressuscités (q. 79-81), des qualités particulières des corps glorieux (q. 82-85) et des corps des réprouvés (q. 86).

Le jugement dernier suit la résurrection (q. 87-90), après quoi il ne reste plus qu'à décrire l'état du

monde à la fin des temps (q. 91) et à considérer les deux aspects définitifs de l'éternité : le ciel (q. 92-96) et l'enfer (q. 97-99).

Les deux questions intercalées par Nicolai à la suite de la question 70^e, et que d'autres éditeurs renvoient sous forme d'appendice à la fin de la Somme, complètent le nombre de 101 questions.

ARTICLE V

Répartition des différents traités de théologie dans la Somme de saint Thomas.

Voici comment se répartissent, dans l'œuvre colossale du Docteur angélique, les divisions actuellement classiques de la théologie.

I. — La Première partie comprend les traités suivants :

De Dieu et de la Trinité,
De la Création et de la Providence,
Des Anges,
De l'Homme,
Du Monde.

II. — La Première de la Seconde :

Des Actes humains,
Des Passions,
Des Vertus en général,
Des Péchés et des Vices en général,
Des Lois,
De la Grâce et du Mérite.

III. — La Seconde de la Seconde :

Des Vertus et des Vices en particulier,
Des Grâces gratuitement données,
Des Devoirs d'état,
De la Perfection.

IV. — La Troisième Partie :

De l'Incarnation,
Des Sacrements en général,
Du Baptême,
De la Confirmation,
De l'Eucharistie,
De la Pénitence (1^{re} partie).

V. — Le Supplément :

De la Pénitence (Suite),
De l'Extrême-Onction,
De l'Ordre,
Du Mariage,
Des Fins dernières.

ARTICLE VI

Les différents index de la Somme.

Indiquons le secret de trouver dans la Somme le point précis de doctrine dont on a besoin au moyen des tables qui terminent presque toutes les éditions de cet ouvrage.

§ I

Parmi ces index de plusieurs sortes, nous signalerons les trois suivants :

1. — L'index biblique relate, en suivant l'ordre des saints Livres, les textes de l'Écriture mentionnés et expliqués dans la Somme, avec l'indication de la Partie, de la Question et de l'Article.

Si l'on veut savoir comment le Docteur angélique entend tel passage de la Bible, on cherche dans cette nomenclature le livre, le chapitre et le verset en question, et si la Somme touche à ce texte, on est renvoyé au point précis où il en est traité.

2. — Une seconde table distribue et indique par ordre alphabétique tous les points énoncés dans la Somme. Au mot *Justitia*, par exemple, on trouvera énumérés tous les endroits où saint Thomas s'occupe de la *Justice* et de ses différents aspects.

C'est le plus opulent et le plus pratique de tous ces répertoires.

3. — Un troisième index, non moins précieux pour ceux qui se livrent au ministère de la prédication, signale, en suivant l'ordre liturgique, les épîtres et les évangiles de tous les dimanches et des fêtes principales de l'année, depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'au dernier après la Pentecôte, et renvoie aux passages de la Somme qui en donnent l'interprétation.

§ II

La manière ordinaire dont ces renvois aux différentes parties de la Somme sont indiqués, est de la plus grande simplicité. On signale par des chiffres et des lettres la Partie, la Question et l'Article, ainsi qu'il suit :

La Première partie : 1^a ou 1 P.,
La Première de la Seconde : 1. 2.,
La Seconde de la Seconde : 2. 2.,
La Troisième partie : 3^a ou 3 P.,
Le Supplément de la Troisième : *Suppl.*;

Pour la Question, c'est la lettre *q.*, suivie du numéro d'ordre qui la détermine;

Pour l'Article, c'est la lettre *a.*, avec le chiffre d'ordre; on y ajoute souvent la lettre *c.*, renvoyant au corps de l'article, et, dans quelques éditions, la lettre *o* (omnis) pour désigner l'ensemble de l'article.

Les réponses aux objections sont indiquées en ajoutant, à la suite du chiffre qui détermine l'article, le chiffre qui classe ces réponses de cette manière : *ad 1, ad 2, ad 3, etc.*

CHAPITRE III

L'AUTORITÉ DE SAINT THOMAS

Il nous reste à dire combien est grande l'autorité du Docteur angélique en matière de théologie, et jusqu'où elle s'étend.

§ I

I. — L'autorité de saint Thomas est sans égale parmi tous les docteurs scolastiques, et elle n'est pas inférieure à celle des premiers Pères de l'Église. C'est le jugement, et ce sont les propres paroles de Suarez¹, qui nous paraît prendre place après l'Ange de l'École dans l'École même.

La science universelle déployée dans l'œuvre

¹ *De Gratia*, Proleg. 6, c. 6, n. 28, t. 7, p. 322 : In explicandis fidei mysteriis, cæteris scholasticis antefertur, et primis Ecclesiæ doctoribus comparatur.

monumentale de la Somme théologique, le regard profond et sûr porté sur l'ensemble des choses divines et humaines, éternelles et contingentes, sur les principes et les faits, sur les mystères révélés et les vérités rationnelles, sur les harmonies de la foi et de la raison, de la grâce et de la nature, tout cela fait de saint Thomas d'Aquin le type du penseur chrétien, le théologien par excellence.

II. — Les plus grands maîtres dans la science sacrée le proclament, en effet, à l'envi le prince de la théologie chrétienne. Son principal historien, le P. Tournon¹, consacre tout un chapitre à recueillir les témoignages pompeux rendus à son savoir et à son génie par les plus illustres personnages et par les premiers écrivains catholiques. Citons seulement les passages suivants où se trouvent réunis les noms les plus célèbres et les éloges les plus magnifiques.

« Le cardinal Bessarion, si éminent lui-même par sa profonde érudition et par une piété très solide, avait coutume de dire que l'Ange de l'École n'était pas moins le très saint parmi les sçavants que le très docte parmi les saints. Le cardinal Osius l'appelait la lumière et le flambeau de la théologie catholique; Baronius, le théologien par excellence et le prince des théologiens. Bellarmin dit que les ouvrages du saint Docteur sont plus brillans que le soleil. Cajetan et le cardinal d'Aguiarre ont enchéri

¹ *Vie de saint Thomas d'Aquin*, l. 5, c. 13, p. 663.

sur cet éloge ; et Albert le Grand a renfermé tout en moins de mots lorsqu'il a appelé saint Thomas l'ornement et la gloire du monde chrétien : *Flos et decus mundi*¹. Le cardinal Tolet ne craint point le reproche ni l'envie des sçavants quand il ajoute que ce saint Docteur peut seul nous tenir lieu de tous les autres : *Pace aliorum dixerim, unus divus Thomas est instar omnium.* »

Ces éloges sont aussi glorieux qu'explicites, mais personne, croyons-nous, n'a proclamé plus haut son admiration envers le Docteur angélique que les célèbres théologiens de Salamanque. Chaque volume de leur œuvre magistrale s'ouvre par une épître dédicatoire où sont accumulés, à la louange de saint Thomas, tous les titres de gloire et d'honneur. En voici quelques-uns, glanés dans les en-tête de ces dédicaces pompeuses² :

AU DIVIN THOMAS D'AQUIN
AU DOCTEUR ANGÉLIQUE,

LA LUMIÈRE LA PLUS ÉCLATANTE, LE SOLEIL LE PLUS RES-
PLENDISSANT, L'ASTRE LE PLUS RADIEUX, LE FOYER LE
PLUS RAYONNANT DE L'ÉGLISE ;

LE MAITRE, LE VRAI MAITRE, LE MAITRE ILLUSTRE, LE MAITRE
SOVERAIN DE LA VÉRITÉ ;

LE PRINCE, LE DOCTEUR, LE PÈRE DES THÉOLOGIENS ;

¹ BOLL., *Act. SS.*, 7 mart., t. 7, p. 712, n. 82.

² Toutes ces épîtres dédicatoires ont été recueillies en tête de l'édition récente des SALMANTICENSES (1871), publiée par M. Victor Palmé, t. 1, p. 5-72.

LA SOURCE, LE PHARE, LE PORTE-ÉTENDARD DE LA THÉOLOGIE;

LE CHÉRUBIN DES ANGES;

L'ARSENAL DE LA SAGESSE.

Mais il nous faut citer dans son entier le préambule de la douzième et dernière dédicace. Les Carmes de Salamanque y ont condensé, en indiquant les sources, les éloges splendides décernés par les voix les plus autorisées à la mémoire du Docteur angélique.

Nos lecteurs entendent le latin; cela nous dispense de traduire, ce qui ne serait pas sans difficulté, ces dithyrambiques superlatifs.

THEOLOGORUM PRINCIPI

AC PARENTI¹

UNIVERSALIS² ECCLESIAE PRÆFULGIDO LUMINARI.

RADIANTI SACERDOTUM GEMMÆ.

DOCTORUM FONTI . CLARISSIMO DISCIPLINARUM

SPECULO . VITÆ , FAMÆ ET SCIENTIÆ

STELLÆ SPLENDIDÆ AC MATUTINÆ .

INSIGNI CANDELABRO , PER QUOD OMNES

QUI VIAS VITÆ ET SCHOLAS DOCTRINÆ SANÆ INGREDIUNTUR

LUMEN VIDENT

DIVO³ DOCTORI . DOCTORI⁴ UNICO . SANCTO⁵.

SANCTISSIMO⁶ . CÆLICO⁷ . BEATO⁸ . GLORIOSO⁹.

¹ *Eccles. in officio D. Thomæ.* — ² *Epist. Academ. Parisien. laudes D. Thomæ proclamans.* — ³ *Per excellentiam. Cajetan. Epist. ad univers.* Heyd. — ⁴ *Pius Apostolus, Epist. Nunc.* — ⁵ *Pius V.* — ⁶ *Cajet., epist. cit.* — ⁷ *Eccles. in offic.* — ⁸ *Paulus V.* — ⁹ *Epist. Paris. cit.* —

GLORIOSISSIMO ¹⁰. PIO ¹¹. VIRTUOSO ¹².
 ECSTATICO ¹³. EXIMIO ¹⁴. EGREGIO ¹⁵. SUMMO ¹⁶.
 INCOMPARABILI ¹⁷. MIRABILI ¹⁸. MIRABILISSIMO ¹⁹.
 PRÆCLARISSIMO ²⁰. NOBILI ²¹. VENERABILI ²².
 INCLITO ²³. ALMIFICO ²⁴. JURIDICO ²⁵. NOVO ²⁶.
 FELICI ²⁷. FIDELISSIMO ²⁸. SUBTILISSIMO ²⁹. SAPIENTISSIMO ³⁰.
 SACRO ³¹. CELEBERRIMO ³².
 DOCTORUM ³³ DOCTORI . MAGISTRORUM ³⁴
 MAGISTRO . MUNDI ³⁵ DUCTORI .
 ANGELICO ³⁶. SERAPHICO ³⁷. CHERUBICO ³⁸.
 TANTO ³⁹ IGITUR DOCTORI MAGISTRO NOSTRO ⁴⁰
 D. THOMÆ
 SALMANTICENSE COLLEGIUM SANCTISSIMI
 VATIS, AC PROTHO-PARENTIS ELIÆ
 CARMELITARUM EXCALCEATORUM
 BEATÆ MARIAE VIRGINIS DE MONTE CARMELI
 O. D. C.

¹⁰ D. Vincent. Ferrer. *Serm. D. Th.* — ¹¹ D. Antonin. 3 p. *hist.* —
¹² *Eccles. in officio D. Th.* — ¹³ Ignatius Galb., vol. I. — ¹⁴ Epist. Paris.
cit. — ¹⁵ Clemens VIII. — ¹⁶ D. Antonin. *cit.* — ¹⁷ Sixtus Senen., lib. IV
Bibl. verbo Thomas. — ¹⁸ Seraph., p. 7. — ¹⁹ *Idem.* — ²⁰ Kalend. *festo*
D. Thom. — ²¹ *Offic. D. Th.* — ²² Seraph., p. 9. — ²³ *Offic.* — ²⁴ Cle-
 mens VI. — ²⁵ D. Antonin. — ²⁶ *Offic.* — ²⁷ *Ibid.* — ²⁸ Seraph. in Gen.
Aser pinguis panis. — ²⁹ Trithem. *de Script. et Ferrara, epist. ad*
Clem. VII. — ³⁰ Ignat. Galb. *cit.* — ³¹ M. Gallo, *in orat. Trident.* —
³² Baron. *in Martyr.* — ³³ Ignat. Galb. *cit.* — ³⁴ *Idem.* — ³⁵ Seraphin.
 p. b. — ³⁶ Pius V, Sixtus V, Clemens VI, Clem. VIII, Paulus V, etc. —
³⁷ Arriag. *Doctr. D. Th.* lib. I, c. 7. — ³⁸ Gravina, tom. III cathol.
præscr. — ³⁹ D. Antonin. *cit.* — ⁴⁰ *Const. Nostræ* 2 p. cap. 4. num. 8.

III. — La louange la plus glorieuse est venue à
 saint Thomas des pontifes romains et des assem-
 blées conciliaires. Les théologiens de Salamanque
 et le P. Tournon ont recueilli avec soin ces témoi-
 gnages d'honneur; mais nous les trouvons admira-
 blement résumés dans la bulle ÆTERNI PATRIS, du

4 août 1879. Nous ne saurions mieux faire que de les prendre à une source d'où ils sortent amplifiés et comme rajeunis.

« Les pontifes romains, nos prédécesseurs, dit Léon XIII¹ glorieusement régnant, ont honoré la

¹ *Bulle ÆTERNI PATRIS* : Sed, quod pluris est, Romani Pontifices prædecessores Nostri sapientiam Thomæ Aquinatis singularibus laudum præconiis et testimoniis amplissimis prosecuti sunt. Nam Clemens VI (Bull. *In Ordine*), Nicolaus V (Brev. ad FF. Ord. Prædic, 1451), Benedictus XIII (Bull. *Preiosus*), aliique testantur admirabili ejus doctrina universam Ecclesiam illustrari; S. Pius V (Bull. *Mirabilis*), vero fatetur eadem doctrina hæreses confusas et convictas dissipari, orbemque universum a pestiferis quotidie liberari erroribus; alii cum Clemente XII (Bull. *Verbo Dei*), uberrima bona ab ejus scriptis in Ecclesiam universam dimanasse, Ipsumque eodem honore colendum esse affirmant, qui summis Ecclesiæ doctoribus Gregorio, Ambrosio, Augustino et Hieronymo defertur; alii tandem S. Thomam proponere non dubitarunt Academiis et magnis Lyceis exemplar et magistrum quem tuto pede sequerentur.

Qua in re memoratu dignissima videntur B. Urbani V verba ad Academiam Tolosanam : *Volumus et tenore præsentium vobis injungimus ut B. Thomæ doctrinam tanquam veridicam et catholicam sectemini, eandemque studeatis totis viribus ampliare* (Const. 5^a dat. die 3 Aug. 1368 ad cancell. Univers. Tolos.). Urbani autem exemplum Innocentius XII (Litt. in forma Brev., die 6 Febr. 1694), in Lovaniensi studiorum Universitate, et Benedictus XIV (Litt. in forma Brev., die 21 Aug. 1752), in Collegio Dionysiano Granatensium renovaverunt.

His vero Pontificum maximorum de Thoma Aquinate judiciis, veluti cumulus, Innocentii VI testimonium accedat : *Hujus (Thomæ) doctrina præ cæteris, excepta canonica, habet proprietatem verborum, modum dicendorum, veritalem sententiarum, ita ut nunquam qui eam tenuerint, inveniantur a veritatis tramite deviasse; et qui eam impugnaverit, semper fuerit de veritate suspectus* (Serm. de S. Thoma).

sagesse de Thomas d'Aquin par de singuliers éloges et les attestations les plus amples. Clément VI, Nicolas V, Benoît XIII, d'autres encore témoignent de l'éclat que son admirable doctrine donne à l'Église universelle. Saint Pie V reconnaît que cette même doctrine dissipe les hérésies après les avoir confondues et réfutées, et que chaque jour elle délivre le monde entier de pestilentiellles erreurs; d'autres, avec Clément XII, affirment que la plus grande abondance de biens a découlé de ses écrits sur l'Église universelle, et qu'on doit l'honorer du culte que l'on rend aux plus grands docteurs de l'Église : Grégoire, Ambroise, Augustin et Jérôme; d'autres enfin ne crurent pas trop faire en proposant saint Thomas aux académies et aux grandes écoles comme un modèle et un maître qu'elles pouvaient suivre d'un pas assuré. Et, à ce propos, les paroles du bienheureux Urbain V à l'académie de Toulouse méritent d'être rappelées ici : « Nous voulons, et, par la teneur des présentes, nous vous enjoignons de suivre la doctrine du bienheureux Thomas, comme étant véridique et catholique, et de vous appliquer de toutes vos forces à la développer. » A l'exemple d'Urbain V, Innocent XII impose les mêmes prescriptions à l'université de Louvain, et Benoît XIV, au collège dionysien de Grenade.

« Pour mettre le comble à ces jugements des souverains pontifes sur saint Thomas d'Aquin, nous ajouterons ce témoignage d'Innocent VI : « La doctrine de saint Thomas a sur toutes les autres, « la doctrine canonique exceptée, la propriété des

« termes, la mesure dans l'expression, la vérité
« des propositions, de telle sorte que ceux qui la
« professent ne sont jamais surpris hors du sentier
« de la vérité, et que quiconque l'a combattue a
« toujours été suspect d'erreur. »

IV. — Écoutons encore Léon XIII sur le rôle magnifique du saint Docteur dans les assemblées conciliaires ¹.

« A leur tour, les conciles généraux, dans lesquels brille, cueillie en toute la terre, la fleur de la sagesse, se sont constamment appliqués à rendre à Thomas d'Aquin d'exceptionnels hommages. Dans les conciles de Lyon, de Vienne, de Florence, du Vatican, on eût cru voir Thomas prendre part, présider même en quelque sorte aux délibérations et aux décrets des Pères, et combattre, avec une force irrésistible et le plus heureux succès, les erreurs des Grecs, des hérétiques et des rationalistes. Mais le plus grand honneur rendu à saint Thomas, ré-

¹ *Bulle* ÆTERNI PATRIS : Ipsa quoque Concilia œcumenica, in quibus eminet lectus ex toto orbe terrarum flos sapientiæ, singularem Thomæ Aquinati honorem habere perpetuo studuerunt. In Conciliis Lugdunensi, Viennensi, Florentino, Vaticano, deliberationibus et decretis Patrum interfuisse Thomam et pene præfuisse dixeris, adversus errores Græcorum, hæreticorum et rationalistarum ineluctabili vi et faustissimo exitu decertantem. Sed hæc maxima est et Thomæ propria, nec cum quopiam ex doctoribus catholicis communicata laus, quod Patres Tridentini, in ipso medio conclavi ordini habendo, una cum divinæ scripturæ codicibus et Pontificum maximorum decretis *Summam* Thomæ Aquinatis super altari patere voluerunt, unde consilium, rationes, oracula peterentur.

servé à lui seul et qu'il ne partagea avec aucun des docteurs catholiques, lui vint des Pères de Trente, quand ils voulurent qu'au milieu de l'assemblée conciliaire, avec le livre des divines Écritures et les décrets des pontifes suprêmes, sur l'autel même, la SOMME de saint Thomas d'Aquin fut déposée ouverte, pour pouvoir y puiser des conseils, des raisons, des oracles. »

V. — Ajoutons, avec le savant pontife qui régit l'Église et semble avoir pris à tâche de porter à son comble la gloire de saint Thomas, que les ennemis les plus acharnés de la foi ont célébré à leur manière la puissance du Docteur angélique.

« Une dernière palme semble avoir été réservée à cet homme incomparable : il a su arracher aux ennemis mêmes du nom catholique le tribut de leurs hommages, de leurs éloges, de leur admiration. C'est un fait certain que parmi les chefs des partis hérétiques, il y en eut qui déclarèrent hautement qu'une fois la doctrine de saint Thomas mise de côté, ils se faisaient fort *d'entrer en lice avec les docteurs catholiques, et de les vaincre*; bien plus, *d'anéantir l'Église*. — L'espérance était vaine, sans doute, mais le témoignage ne l'est point¹. »

¹ *Bulle ÆTERNI PATRIS* : Hæc quoque palma viro incomparabili reservata videbatur, ut ab ipsis catholici nominis adversariis obsequia, præconia, admirationem extorqueret. Nam exploratum est inter hæreticarum factionum duces non defuisse, qui palam profiterentur, sublata semel e medio doctrina Thomæ Aquinatis, se facile posse *cum omnibus* catholicis doctori-

§ II

I. — Oui, Bucer¹ promettait trop quand il disait avec autant d'orgueil que d'emphase : *Tolle Thomam, et dissipabo Ecclesiam*. — Si puissant que l'on suppose saint Thomas d'Aquin, ce n'est pas sur lui que l'Église repose, mais sur la parole et la vertu de Jésus-Christ.

L'autorité de l'Ange de l'École est grande; elle est, sans conteste, hors de pair en théologie : ce n'est pas une raison pour la confondre avec l'autorité divine de l'Église, ni pour mettre l'une et l'autre sur le même pied. D'autre part, il faudrait être un détracteur bien déclaré de l'incomparable théologien pour se faire, des contradictions qu'il a subies dans l'École, et même des taches humaines qu'on pourrait signaler dans ses œuvres, un pré-

bus subire certamen, et vincere (Bèze), et *Ecclesiam dissipare* (Bucer). — *Inanis quidem spes, sed testimonium non inane*.

¹ Martin Bucer (transformation latine de son nom allemand Kuhhorn, *corne de vache*), né à Schlestadt en 1491, fut un des premiers apôtres de la réforme. Bossuet le qualifie de *grand architecte de subtilités* et en trace le portrait suivant : « C'étoit un homme assez docte, d'un esprit pliant, et plus fertile en distinctions que les scolastiques les plus raffinés; agréable prédicateur; un peu pesant dans son stile; mais il imposoit par la taille et par le son de la voix. Il avoit été jacobin, et s'étoit marié comme les autres, et même, pour ainsi parler, plus que les autres, puisque sa femme étant morte, il passa à un second et à un troisième mariage. » (*Hist. des Variations*, l. 3, p. 123.) — Il mourut (1551) en Angleterre, où l'avait appelé le fameux Cranmer, premier archevêque protestant de Cantorbéry.

texte pour rabaisser sa prééminence, restreindre son autorité et amoindrir sa gloire.

La vérité est entre ces extrêmes. Elle reconnaît au Docteur angélique ce haut rang d'honneur que lui ont acquis dans l'Église sa science et son génie; elle n'estime pas néanmoins qu'il soit téméraire ou messéant de jamais penser autrement que lui. Il est le premier des docteurs, si l'on veut, et l'Église accorde une particulière confiance et une spéciale recommandation à ses œuvres; mais, en approuvant les écrits d'un docteur, elle ne prétend pas, quelque magnifiques éloges qu'elle lui décerne, imposer toutes et chacune de ses assertions comme règle de foi et d'enseignement. « L'autorité, disait saint Augustin¹, est divine ou humaine; mais la seule toujours vraie, ferme, souveraine, c'est l'autorité divine. » Bien plus, la doctrine des docteurs catholiques tire son autorité, ainsi que l'enseigne saint Thomas en personne, de l'Église; et c'est pourquoi il faut plus tenir à l'autorité de l'Église qu'à celle d'Augustin, de Jérôme ou d'un docteur quelconque : *Ipsa doctrina catholicorum doctorum ab Ecclesia auctoritatem habet; unde magis standum est auctoritati Ecclesiæ quam auctoritati vel Augustini, vel Hieronymi, vel cujuscumque doctoris*².

¹ *De Ordine*, l. 2, c. 9 : Ad discendum item necessario dupliciter ducimur, auctoritate atque ratione... Auctoritas autem partim divina est, partim humana; sed vera, firma, summa est quæ divina nominatur.

Sum. 2. 2, q. 10, a. 12.

II. — A cela, quoi d'étonnant? L'humaine infirmité se fait sentir aux plus puissants génies. Selon Melchior Cano, reproduisant saint Augustin, ce privilège d'échapper à toute erreur, Dieu n'a voulu l'accorder qu'aux divines Écritures; hors de là, quelles que soient la science et la sainteté, personne, parmi les écrivains humains, n'est à l'abri des méprises, des illusions, des défaillances : *Hanc siquidem felicitatem, Deus in solis divinis voluminibus inesse voluit, quemadmodum Augustinus gravissime ac verissime tradidit. Cætero qui nemo, quantumvis eruditus et sanctus, non interdum hallucinatur, non alicubi cæcutit, non quandoque labitur*¹.

Mais il nous faut entendre les paroles mêmes de saint Augustin, d'autant plus que l'illustre docteur les adresse et les applique à cet autre illustre docteur qui s'appelle saint Jérôme : *Ego enim fateor charitati tuæ, solis eis Scripturarum libris, qui jam canonici appellantur, didici hunc timorem honoremque deferre, ut nullum eorum auctorem scribendo aliquid errasse firmissime credam... Alios autem ita lego, ut quantalibet sanctitate doctrinaque præpolleant, non ideo verum putem, quia ipsi ita senserunt; sed quia mihi vel per illos auctores canonicos, vel probabili ratione, quod a vero non abhorreat, persuadere potuerunt. Nec te, mi frater, sentire aliud existimo : prorsus, inquam, non te arbitror sic legi tuos libros velle, tanquam Prophetarum vel*

¹ *De Locis theol.*, l. 7, c. 3. Migne, Gr. C. de théol., t. 1, c. 369.

Apostolorum ; de quorum scriptis, quod omni errore careant, dubitare nefarium est ¹.

Telle est la loi humaine.

Ainsi s'expliquent certaines défaillances métaphysiques et théologiques qui se rencontrent de loin en loin dans la Somme de saint Thomas : par exemple, la non-répugnance de l'éternité du monde², l'impossibilité de démontrer par la raison que le monde a commencé³, la négation de l'immaculée conception de Marie⁴. Nous n'ignorons pas qu'on a tenté de défendre sur ce dernier point la mémoire du saint Docteur, en supposant une altération de texte ; mais cette interprétation serait vaine, que l'Ange de l'École n'en garderait pas moins à nos yeux son incomparable prestige. Nous sommes moins édifiés des efforts par lesquels on prétend justifier ce qui ne saurait l'être.

Ainsi s'expliquent les nombreuses dissidences théologiques pour et contre saint Thomas. Qui-conque, en effet, a étudié avec quelque attention la science sacrée, sait que, sur un grand nombre de questions, les théologiens sont divisés entre eux⁵, et que dans ce partage le Docteur angélique professe des sentiments contredits par des maîtres de première autorité ; que même, plus d'une fois, il se fait

¹ *Epist.* 82, n. 3. Ed. Caillau, t. 39, p. 97.

² *Sum.* 1 P. q. 46, a. 1, C.

³ *Ibid.*, a. 2.

⁴ 3 P. q. 27, a. 2.

⁵ Cf. MELCH. CANO, *De Loc. theol.*, l. 8, c. 5. Migne, t. 1, col. 513 et seq.

contre lui une majorité imposante. Qui ne connaît les célèbres divisions, sur des points divers, entre Thomistes d'une part, et de l'autre Scotistes, Molinistes, Augustiniens? Les Thomistes forment, si l'on veut, la meilleure fraction de l'École; leurs contradicteurs n'en gardent pas moins leur orthodoxie et leur valeur. Or ces divergences n'existeraient pas, si l'affirmation du Maître faisait loi au point de s'imposer universellement et absolument.

III. — Telle était la manière de penser et de dire de l'illustre cardinal Pierre d'Ailly, soutenant à la cour pontificale d'Avignon, la cause de l'Université de Paris contre le dominicain Jean de Montson, adversaire acharné de l'immaculée Conception, et qui se réclamait ouvertement de l'autorité du Docteur angélique.

« La sacrée Faculté, disait-il ¹, applique à ce saint confesseur ce qu'Augustin disait du bienheureux martyr Cyprien : « Je reçois avec éloge tout ce qui,

¹ *Propositio contra M. Joann. de Montesono*, n. 2; Œuvres de Gerson, t. 1, col. 703 : Protestamur quod contra honorem et reverentiam sancti Thomæ de Aquino, aut doctrinæ ipsius, nihil omnino proponemus... Nam de hoc sancto confessore præmemorata Facultas asserit illud quod de B. martyre Cypriano ab Augustino dictum est : *Ego, inquit, litteras Cypriani, non ut canonicas habeo; sed eas ex Canonicis considero, et quod in eis divinarum scripturarum auctoritati congruit, cum laude ejus accipio. Nec tamen ipse injuriosum aut temerarium arbitratur illud quod sequitur dicere : Quod autem ei non congruit, cum pace ejus respuo...* Sic igitur hujus Doctoris sanctitatem veneramus, et ejus doctrinam, quantum fides vel ratio potitur, tenendam censemus.

dans ses écrits, est conforme à l'Écriture » ; et il ne croyait pas qu'il fût injurieux ni téméraire d'ajouter : « Je rejette, sans rien diminuer de mon respect, ce qui serait contraire. » Ainsi nous respectons la sainteté de ce Docteur, et nous faisons profession de suivre sa doctrine autant que la foi et la raison le permettent. »

De ce témoignage et de ce rapprochement nous n'acceptons que la substance : à Cyprien, dont on connaît la défaillance passagère, glorieusement lavée dans le sang du martyre, nous préférerions Augustin lui-même quand il s'agit d'établir une comparaison avec le Docteur angélique, dont la mémoire demeure radieuse et immaculée.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PROLOGUE.	13
DIVISION GÉNÉRALE	15

CHAPITRE PREMIER

APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE LA SOMME THÉOLOGIQUE	15
I. Composition.	15
II. Le fond.	16
III. La forme.	20
IV. La structure.	21

CHAPITRE SECOND

ANALYSE DE LA SOMME.	26
Art. I : Analyse de la première partie.	27
Art. II : Analyse de la seconde partie.	30
§ I. La première de la seconde.	30
§ II. La seconde de la seconde.	34
Art. III : Analyse de la troisième partie.	45
§ I. Jésus-Christ.	46
§ II. Les Sacrements.	49
Art. IV : Analyse du supplément.	49

Art. V : Répartition des divers traités de théologie dans la Somme.	52
Art. VI : Les différents index de la Somme.	53
§ I. 1. Index biblique	54
2. Index doctrinal	54
3. Index liturgique.	54
§ II. Indication abrégative des renvois.	54

CHAPITRE TROISIÈME

L'AUTORITÉ DE SAINT THOMAS.	56
§ I. L'étendue.	56
§ II. Les limites.	65



LIBRAIRIE CH. POUSSIÉLQUE

Rue Cassette, 15, PARIS

PRINCIPALES PUBLICATIONS

OUVRAGES DE M^{GR} D'HULST

RECTEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME

ET RETRAITE DE LA SEMAINE SAINTE

CARÊME de 1891. Les Fondements de la Moralité. In-8° écu avec notes. 5 fr.

CARÊME de 1892. Les Devoirs envers Dieu. In-8° écu avec notes..... 5 fr.

CARÊME de 1893. Les Devoirs envers Dieu (*suite.*) In-8° écu avec notes.

Les Conférences des années suivantes paraîtront de même

MÉLANGES ORATOIRES

2 vol. in-8° écu. 8 fr.

MÉLANGES PHILOSOPHIQUES

Un vol. in-8° écu. 5 fr.

VIE DE JUST DE BRETENIÈRES

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE, MARTYRISÉ EN CORÉE (1866)

2^e édition. In-18 jésus avec portrait et carte de Corée..... 3 fr.

VIE DE LA MÈRE MARIE-TÉRÈSE

FONDATRICE DES SŒURS DE L'ADORATION RÉPARATRICE

4^e édition. In-18 jésus avec 2 portraits..... 2 fr. 50

M. Renan. 3^e édition. Brochure in-8° raisin..... 1 fr.

Le Droit chrétien et le Droit moderne. Etude sur l'Encyclique *Immortale Dei*, suivie du texte de l'Encyclique (latin-français). In-18 jésus..... 1 fr. 25

ŒUVRES DE M^{GR} BOUGAUD

ÉVÊQUE DE LAVAL

Histoire de saint Vincent de Paul, fondateur de la congrégation des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité. 2 volumes in-8° avec 2 portraits..... 15 fr. »

— LA MÊME. 2^e édition. 2 volumes in-18 jésus avec 2 portraits..... 6 fr. »

Discours, publiés par son frère et précédés d'une notice historique par Mgr LAGRANGE.

2^e édition. In-8° avec portrait..... 7 fr. 50

— LES MÊMES. 3^e édition. In-18 jésus avec portrait..... 4 fr. »

Le Christianisme et les temps présents. 5 volumes in-8°..... 37 fr. 50

— LE MÊME OUVRAGE. 5 volumes in-18 jésus..... 20 fr. »

Extraits de l'ouvrage « LE CHRISTIANISME ET LES TEMPS PRÉSENTS. »

Jésus-Christ. In-16, format carré..... 3 fr. 75

De la Douleur. 3^e édition. In-16, format carré..... 3 fr. 75

Histoire de sainte Monique. 6^e édition, ornée d'une gravure de sainte Monique et saint

Augustin, d'après ARY SCHEFFER. Beau volume in-8°..... 7 fr. 50

— LA MÊME. 10^e édition. In-18 jésus..... 4 fr. »

Histoire de sainte Chantal et des origines de la Visitation. 10^e édition. 2 volumes

in-8° avec 2 portraits..... 15 fr. »

— LA MÊME, 12^e édition. 2 volumes in-18 jésus avec 2 portraits..... 8 fr. »

Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie et des origines de la dévotion au

Cœur de Jésus. Beau volume in-8°..... 7 fr. »

— LA MÊME. 8^e édition. In-18 jésus..... 3 fr. 75

Le grand Péril de l'Eglise de France au XIX^e siècle, avec une carte teintée indiquant la Géographie et la Statistique de la diminution des vocations sacerdotales.

4^e édition. Une brochure in-8°..... 1 fr. 50